

CAP AGENT DE SECURITE

La mission globale

Le titulaire du CAP Agent de Sécurité est chargé de la surveillance et du gardiennage des marchandises et des locaux. Il assure également la protection des personnes. Le plus souvent salarié d'une entreprise de gardiennage ou de services. Il peut aussi être employé directement par une entreprise possédant un service de sécurité intégré.

Seul ou en équipe il assure principalement les missions suivantes :

- Prévenir et lutter contre les actes de malveillance et de négligence (intrusion, vol, dégradations...)
- Prévenir et lutter contre tout événement perturbant la sécurité (incendies, inondations, incidents techniques...)
- Participer au maintien de conditions normales d'hygiène et de sécurité, administration des premiers secours aux blessés.

Compétences développées en enseignement professionnel :

Prendre en compte son poste de travail et les missions afférentes: prendre en compte le site , les dispositifs de surveillance, les systèmes de sécurité, les matériels, les moyens d'accès , les différents partenaires.

Mettre en œuvre les missions afférentes au poste de travail: Filtrer les entrées sorties, gérer les flux, les moyens d'accès, observer, repérer les situations risques, appliquer les consignes, donner l'alerte , préserver les traces et indices.

Adopter une communication professionnelle: adopter une tenue, une attitude , un comportement conformes aux missions, recueillir, exploiter, enregistrer les informations, prendre en charge les visiteurs, diriger les appels téléphoniques, transmettre les messages, rendre compte, appliquer les principes de médiation, signaler les situations risques.

Protéger et secourir les personnes: Repérer et prévenir les risques, prendre les dispositions appropriées pour le supprimer, intervenir ou appeler les secours, mettre en place un périmètre de sécurité, mettre en œuvre les gestes et techniques conformes à la certification Premiers Secours en Equipe (PSE 1).

Sécurité Incendie: Repérer, signaler, prévenir les risques incendies, intervenir par la mise en œuvre des gestes et techniques conformes à la certification Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes 1 (SSIAP 1), mettre en place un périmètre de sécurité incendie.

Le profil pour intégrer la formation

Niveau requis : Classe de 3^{ème}

Qualités requises :

- Sociabilité, constance, maîtrise de soi
- Respect des règles morales et civiques
- Esprit d'analyse, méthodique, rigoureux, sens des responsabilités
- Capacités relationnelles et rédactionnelles
- Sens de l'observation et capacité à réagir de manière adaptée

CAMPUS VINCENT DE PAUL—Site Lycée Professionnel Privé des Métiers

1 Rue Chiron—84000 AVIGNON

Tel: 04 90 27 23 90 - lpp@vincentdepaul84.com

www.vincentdepaul84.com

CAP AGENT DE SECURITE

Autres blocs de compétences

- Prévention Santé Environnement
- Français-Histoire Géographie- Enseignement Moral et Civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Education physique et sportive
- Arts Appliqués
- Anglais

Réalisation d'un **chef d'œuvre** : réalisation concrète qui signe l'accomplissement des talents et des compétences d'un élève dans sa spécialité.

Co intervention en français et en mathématiques

La pratique en milieu professionnel

14 semaines de stage sur 2 ans

Profil des structures d'accueil :

- Les entreprises possédant leur propre service de sécurité
- Les entreprises prestataires de sécurité
- Toute structure de secteur public

Et après le CAP Agent de Sécurité

Poursuite d'études

- Bac professionnel Métiers de la Sécurité
- Brevet professionnel Agent technique de prévention et de sécurité
- Brevet professionnel Agent technique de sécurité dans les transports
- Cadet de la République, formation d'adjoint de sécurité, préparation aux concours de gardien de la Paix
- Mention complémentaire Sécurité civile et d'entreprise
- Mention complémentaire Sûreté des espaces ouverts au public
- CQP Agent de sécurité cynophile
- CQP Agent de sureté aéroportuaire
- Opérateur de vidéo protection, etc.

Insertion professionnelle

- Agent de sécurité
- Agent de sécurité incendie

Après recrutement par concours ou sélection :

- Cadet de la République Police Nationale
- Gendarme adjoint volontaire
- Armées
- Surveillant pénitentiaire
- Agent de constatation des douanes